

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur – Fraternité – Justice



MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION
REGION DE NOUAKCHOTT

***TROISIEME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL
REGIONAL DE NOUAKCHOTT POUR L'ANNEE 2023***

RAPPORT N°03 CRN/2023

Juillet /Août /2023

1. INTRODUCTION

La troisième session ordinaire du Conseil Régional de Nouakchott, la première du nouveau conseil, s'est tenue, **Vendredi 21 Juillet 2023**, à 12h dans les locaux de la Région de Nouakchott, sous la présidence de Madame **Fatimetou Mint Abdel Malick**, Présidente du Conseil Régional de Nouakchott, et ce, conformément à la loi organique N° 010 2018, en date du 12 Février 2018, relative à la Région (articles 24 et 25).

Après avoir constaté que le quorum est atteint par la présence de 34 Conseillers sur 37, la Présidente a ouvert la séance par la lecture de versets coraniques. Par la suite, elle a présenté l'ordre du jour constitué des points suivants :

- 1. Rapport portant sur les activités de la Région de Nouakchott, menées durant la période de l'entre-deux-sessions (la 2^{ème} et la 3^{ème}) ;**
- 2. Délibération portant adoption du Règlement intérieur du Conseil Régional de Nouakchott ;**
- 3. Délibération portant élection des Commissions Permanentes du Conseil Régional de Nouakchott ;**
- 4. Délibération portant modification des prévisions de certains Chapitres du Budget de la Région de Nouakchott, exercice 2023 ;**
- 5. Questions diverses.**

2. Séance d'ouverture

Après avoir présenté l'ordre du jour, la Présidente a exhorté les Conseillers à faire preuve d'esprit d'équipe et à focaliser leurs efforts sur la réussite de la mission dont ils sont investis, à savoir le développement de la ville de Nouakchott et son décollage économique, en faisant fi de leurs divergences politiques et appartenances partisans.

Après la distribution des documents et l'adoption de l'ordre du jour, la séance a été levée, afin de permettre aux Conseillers de disposer du temps nécessaire pour étudier à fond les dossiers qui leur sont soumis. La reprise des travaux du Conseil, a été fixée pour Lundi 24 juillet 2023.

3. Déroutement des délibérations

Abordant les quatre premiers points de l'ordre du jour, les Conseillers ont formulé des remarques portant sur certaines coquilles dans le document et la nécessité d'élargir le Bureau du Conseil Régional aux présidents des Commissions, en plus de la tenue de ses réunions tous les deux mois au lieu de trois. D'aucuns ont émis des réserves sur la diminution de la dotation prévue pour les mosquées, dans le cadre des amendements de certaines chapitres du Budget de la Région, exercice ,2023.

En réponse à ces remarques, Madame la Présidente a recommandé de rectifier les coquilles constatées dans le document. Quant à l'élargissement du Bureau du Conseil Régional aux présidents des Commissions, elle a précisé que cette mesure n'est pas légale car le nombre des membres dudit bureau est fixé par les textes qui régissent le Conseil Régional de Nouakchott.

La Présidente a également signifié l'intérêt qu'elle accorde aux mosquées et que chaque Conseiller peut assister aux séances de toute Commission, même s'il n'en est pas membre. D'autre part, elle a fait savoir que le nombre des Commissions a été révisé à la hausse pour atteindre douze au lieu de neuf, dans un souci de couvrir tous les domaines d'intervention de la Région.

De même, il est possible de créer des Commissions ad hoc, au besoin et de tenir des réunions extraordinaires à tout moment, conformément aux textes en vigueur, a-t-elle ajouté.

Après ces mises au point, la Présidente a demandé aux Conseillers de procéder au vote des délibérations. Ce qui s'est traduit par les résultats suivants ;

- **Délibération portant adoption du Règlement intérieur du Conseil Régional de Nouakchott ;**
 - Nombre d'électeurs : 36
 - Oui : 32
 - Non : 02
 - Abstentions : 02

Ainsi, le règlement intérieur a été approuvé.

- **Délibération portant élection des Commissions Permanentes du Conseil Régional de Nouakchott ;**

A. Les deux rapporteurs :

- Ahmed Sghair ;
- Mohamed El Moctar Mohamedou El Moctar Salem (El Hareth).

- Nombre d'électeurs : 34
- Oui : 33
- Non : 0
- Abstentions : 01

Ainsi, les rapporteurs ont été élus.

B. Les Commissions

1. Aménagement et Planification

- Président : Mohamed El Hafedh Mohamed Deimany
- Vice-président : Ahmed Salem Mohamed Vall Ahmed Dekle
- Membre : Beyrouk Mohamed Lemine Beyrouk

2. Investissements et Finances

- Président : Cheikh Bouye Cheikhna Mohamed Abdellahi Cheikhna Mohamed Taghiyou Allah
- Vice-président : Abdallahi Mohamed El Moctar Chouaib
- Membre : Ahmed Mohamed El Mamy Salihine

3. Environnement et Développement Durable

- Président : Abderrahmane Hamoudy Ehdaye
- Vice-président : Ghary Mouhamed Abdellahi Amah
- Membre : Moussa Ghaly Souvi

4. L'Action Sociale

- Président : Aichetou El Hadj Dede Diallo
- Vice-président : Sidi Mohamed Salem Eilal
- Membre : Fatma Mouhamed Telmoudane

5. Education

- Président : Cheikhany Mohamed Essalem S'Neid Oumou
- Vice-président : Zeinebou Lemrabott Hedeni

- Membre : Mohamed El Moctar Mohamedou El Moctar Salem (El Hareth).

6. Formation Professionnelle

- Président : Mohamed El Moustapha Oumar Brahim
- Vice-président :Hawa Cire Ba
- Membre : Hawa Mohamed Lemine Sidibé

7. Santé

- Président : Binta Mamoudou Kane
- Vice-président :Ahmed Youssouf Cheikh Sidiya
- Membre : Idoumou Isselmou Abeidallah

8. Jeunesse et Sports

- Président : Abderrahmane Babah Babah
- Vice-président : Aicha Mohamed Lemine Jid Oumou
- Membre : Leila Ahmed H'Maida

9. Culture

- Président : Mohamed Ahmed Mohamed El Moctar Khaye
- Vice-président : Taleb Ahmed Mbareck Mohamed El Abd
- Membre : Ahmed SghairSghair

10. Tourisme

- Président : Betou Mohamed Bebatt
- Vice-président : Mohamed Mohamed Salem Teyib
- Membre : Mohamed Mahmoud Mohamed Lemine Moude

11. Communication

- Président : Toumad Isselmou Eidih
- Vice-président : Mohamed Lemine Mohamed Khlive
- Membre : El Hacem Mohamed Ileh

12. Développement Numérique

- Président : Mamoudou Jaffar Ball
- Vice-président : El Khalil Mohamdi Maouloud
- Membre : Leila Khaled Zeid Messoud

- Nombre d'électeurs : 36
- Oui : 34

- Non : 01
- Abstentions : 01

Ainsi, les Commissions ont été élues.

- **Délibération portant modification des prévisions de certains Chapitres du Budget de la Région de Nouakchott, exercice 2023**

- Nombre d'électeurs : 36
- Oui : 34
- Non : 0
- Abstentions : 0

Ainsi, la délibération a été approuvée.

4. Clôture de la Session

Le Conseil a repris ses travaux (séance de clôture), Jeudi 03 août 2023 en abordant le cinquième point de l'ordre du jour (Questions diverses), lequel a porté sur les questions suivantes :

- Organisation de réunions avec les autres Régions du pays et le Haut Conseil de Développement pour le persuader de la nécessité d'accélérer le transfert des compétences et des ressources à la Région ;
- Création d'une application pour le traitement des courriers des citoyens à distance, pour y répondre au moment opportun et diminuer la pression sur les services centraux de la Région ;
- Lutte contre la mendicité qui sévit dans les rues de Nouakchott, et à laquelle s'adonnent les enfants en âge scolaire ;
- L'intérêt porté à l'attrait de la ville ;
- Electrification des rues dans les quartiers périphériques, notamment les zones- foyers de la criminalité ;
- Recherche d'une solution au problème du manque d'eau dans les quartiers populaires, notamment Dar Naim et Doubai ;
- Recherche d'une solution au problème de l'Assainissement ;

- Création de centres de formation professionnelle dans toutes les Moughataas de Nouakchott ; sensibilisation de la jeunesse à la gestion des établissements ;
- Nettoyage des marchés et des places publiques de façon permanente ;

En réponse aux interventions des Conseillers, la Présidente s'est appesantie sur les points suivants :

A propos du Haut Conseil de Développement, la Présidente a déclaré que le Président de la République –Président dudit Conseil - partage l'intérêt que nous portons à l'ancrage de la décentralisation ;

Dans le même ordre d'idées, elle a ajouté qu'elle ne ménagera aucun effort pour chercher des solutions efficaces au développement de la ville et surmonter les obstacles qui l'entravent, même si la question de la sécurité et l'insalubrité ne relèvent pas des compétences de la Région.

Au sujet de la mendicité, la Présidente a fait remarquer qu'il s'agit d'un phénomène répandu dans plusieurs pays ; c'est une question qui ne relève guère des compétences de la Région mais plutôt de celles du Commissariat aux Droits de l'Homme. Comme ce dernier n'existe plus, la Wilaya s'en est occupée et les Imams à leur tour. De plus, une commission a été constituée à cet effet, a-t-elle renchéri.

Quant à l'éclairage public, la Présidente a proposé aux habitants de Nouakchott d'adresser des demandes à la SOMELEC et d'en informer la Région pour appui et suivi.

A propos de l'Assainissement, la Présidente a évoqué l'ampleur et la complexité du problème.

Cependant, elle a fait savoir qu'une solution pointe à l'horizon, avec l'engagement de la Chine, manifesté lors de la récente visite du Président de la République dans ce pays.

Notons que durant les travaux de cette séance, Monsieur Rachid El Abdi, Président de la Région de Rabat-Salé-Kenitra, a effectué une visite de courtoisie

au Conseil, et ce, dans le cadre de son séjour à Nouakchott qui a donné lieu à la signature de conventions de partenariat avec la Présidente de la Région.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente a déclaré close la troisième session ordinaire pour l'année 2023, à quatorze heures trente (14 :30), en remerciant l'assistance pour l'esprit de responsabilité qui a marqué les travaux de la session et en souhaitant à tous davantage de labeur acharné pour s'acquitter de la noble mission du Conseil et des objectifs qu'il s'est assignés.

La Présidente du Conseil Régional de Nouakchott,

Madame Fatimettou Mint Abdel Malick

Le Rapporteur,

Ahmed Sghair Sghair

